

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 25 Mai 2010

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mardi 25 Mai 2010 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire
Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE GROUBACH DUPUIS –RABION CADIOU
CHORON PEIFFER ROBIN RULLIER BATTAGLIA

SCHEMA D ASSAINISSEMENT

Le cabinet Hydraulique Environnement mandaté par le Conseil a transmis le projet de mise à jour du schéma d'assainissement qui est soumis aux conseillers municipaux accompagné de l'estimation des travaux restant à réaliser d'un montant de 315 000€.
Le Conseil Municipal donne son accord pour ce schéma et autorise le Maire à solliciter auprès du Tribunal Administratif un commissaire enquêteur pour mener à bien l'enquête publique nécessaire à la mise en œuvre de ce document.

CARREFOUR ZANON

Le Maire donne lecture du courrier émanant du Conseil Général accompagné d'un plan d'exécution des travaux pour l'aménagement d'un carrefour en croix au lieu-dit Blagnac ». Le montant estimé de ces travaux est de 253 000€ TTC dont 63 500€ seraient à la charge de la commune.

Le Conseil municipal face à l'obligation de l'aménagement de ce carrefour donne un avis favorable. Il demande néanmoins au Maire de négocier cette participation en arguant du fait qu'avant la délimitation d'une agglomération sur cette portion de route départementale, le projet était évalué à 370 000€ entièrement à la charge du Conseil Général qui donc a fait déjà une économie substantielle.

TRAVAUX ECOLE MATERNELLE

Une réunion de mise en œuvre des travaux d'agrandissement de l'école maternelle a eu lieu avec l'Architecte, le cabinet Dekra chargé de la sécurité et d'un représentant de l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Après discussion en considération de la difficulté d'exécution des travaux en présence des enfants dans l'école, la meilleure solution envisagée est l'installation de janvier à Juin 2011, de la classe, dortoir et réfectoire dans le foyer, proposition qui convient à Mme Giret, directrice de l'école. .

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette solution.

Les locations du foyer communal seront donc suspendues pendant cette période plus le mois de Juillet.

Compte tenu du lieu de la récréation qui se ferait dans la cour du garage communal, un arrêté de circulation sera pris par le Maire interdisant la circulation entre le foyer et la Mairie..

Cette organisation retenue par le Conseil sera présentée au conseil syndical du regroupement pédagogique et une réunion d'information aura lieu à la rentrée 2010 pour les parents des élèves fréquentant cette classe.

FDAEC

Au cours de la réunion cantonale organisée par le Conseiller général, l'enveloppe allouée à la commune au titre du FDAEC a été fixée à 7 452€. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Afin de mettre en place ce document réclamé par la Préfecture, une commission est constituée à laquelle Mmes Bataille, Cadiou, Robin et Mrs Blanc, Dupuis-Rabion et Groubach participeront.

CHENIL

Un nouveau délégué titulaire représentant la commune au sein du syndicat du chenil est désigné pour remplacer Mr Licois qui est décédé. Le Conseil Municipal désigne Mr Groubach Jean Claude

CHEMIN RURAL DE LACAREAU

Le Maire demande à ses conseillers un accord de principe pour l'aliénation à l'aménageur retenu par les vendeurs d'une partie d'un chemin rural à Lacareau situé dans le projet de lotissement du haut Cabara.

Les modalités de cette vente(délimitation,estimation..) seront présentées en détail à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

TEMPETE DE JANVIER 2009

L'assurance qui a octroyé un remboursement des travaux après ce sinistre rappelle que les factures doivent lui être présentées avant la fin de l'année.Ceux du Tennis ont été réalisés, restent ceux du foyer à exécuter avant cette date pour la mise en place de l'école prévue précédemment.

FETE COMMUNALE DU 3 JUILLET 2010

Les 3,8 et 10 Juin de 18h30 à 20 h des permanences seront tenues par les conseillers dans la salle des associations pour les inscriptions à cette manifestation.

Le Maire transmettra une invitation au personnel communal et aux Maire du SIRP ;

DIVERS

Le Maire rend compte de la réunion du syndicat du collège à laquelle il a participé avec Mme Robin qui après discussion il a été décidé que le Conseil Général prendrait en charge la réfection de la salle de sport et que la commune de Branne s'occuperait de son utilisation par les associations des communes adhérant au syndicat ainsi que de son entretien.

Monsieur Peiffer présente à ses collègues la nouvelle présentation du site de la commune de Cabara pour lequel il assume lui-même le paiement à l'hébergeur.